

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7317820401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7317820401>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 janvier 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **21 - COTE D'OR**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON (21000) du 27 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS – Dénomination sociale : PLAQUE DIGITAL – Capital social : 1 000 € par apports en numéraire – Siège social : 19, Rue des Ardennes à 21000 DIJON – Objet : commerce de véhicules et d'équipements automobiles, conseil ou services de consultant liés à l'activité automobile, annuaire Internet ou portail d'annonces sur Internet, vente ou location d'espaces publicitaires sur le ou les sites de la société, vente ou location de services liés à l'outil Internet, vente ou location de logiciels informatiques, vente ou location de services Internet liés à la création, la modification, la cession de titre national de sécurité lié à l'automobile (carte grise), commerce de biens et services sur Internet, création, vente et dispense de formation liée aux différents outils d'Internet et logiciels, création de sites Internet, services d'optimisation des performances techniques, commerciales, marketing de sites Internet, services d'optimisation du référencement de sites Internet sur les différents moteurs de recherches et réseaux sociaux, services de maintenance et d'hébergement de sites Internet ou de logiciels – Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS – Président : M. Benjamin AURIOL demeurant 16 Bis Sente du Nord à 92310 SEVRES – Directeur Général : M. Xavier VALENTIN demeurant 7, Rue des Plaisanciers à 21110 BRETENIERE – Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective. Pour l'exercice du droit de vote, chaque associé détient une voix quelle que soit le nombre d'actions qu'il possède. Toutes

transmissions d'actions, à l'exception des transmissions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés - RCS DIJON. Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

